

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services Division / Division
des services professionnels en informatique
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
3C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet TBIPS: Enterprise Architect-L3	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6369-12P5TG/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client W6369-12P5TG	Date 2012-06-11
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZM-379-24434	
File No. - N° de dossier 379zm.W6369-12P5TG	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-06-14	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Croucher, Dennis	Buyer Id - Id de l'acheteur 379zm
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1195 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-1207
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 4

Questions et réponse 4

Question 1

Il est indiqué à la section 3.3, Soumission financière, partie C, que « La soumission financière doit indiquer tous les coûts relatifs au besoin décrit dans la présente demande de soumissions pour toute la durée du contrat, y compris toute année d'option. Il incombe entièrement au soumissionnaire d'indiquer tout le matériel, les logiciels, les périphériques, le câblage et les composants nécessaires pour satisfaire aux exigences de la présente demande de soumissions, ainsi que les prix de ces articles. » Est-ce que ces coûts comprennent les applications logicielles à l'appui de la création des architectures actuelle et future ou est-ce que ces outils seront fournis au soumissionnaire par le MDN à l'attribution du contrat?

Réponse 1

Le MDN fournira les outils nécessaires au soutien de la création des architectures actuelle et future.

Question 2

Exigences obligatoires O2 - Le soumissionnaire doit démontrer « qu'il est en mesure d'exécuter la migration d'architectures de GI/TI. » Est-ce que l'État s'attend à ce que le soumissionnaire possède de l'expérience de l'établissement des écarts sur les architectures de GI-TI ou de l'établissement des écarts et de la mise en oeuvre de solutions sur la migration des environnements de GI-TI?

Réponse 2

Le MDN acceptera l'établissement des écarts et l'élaboration de stratégies ou de feuille de route de migration sur les architectures de GI-TI comme de l'expérience de la migration d'architectures de GI-TI.

Question 3

En raison du grand nombre de DP émises et d'autres engagements des clients, est-ce que l'État pourrait reporter l'échéance d'une semaine, soit jusqu'au 21 juin?

Réponse 3

L'État ne reportera pas la date de clôture de la DP.

Question 4

Il est indiqué à l'article 7 que la majorité des travaux seront effectués dans les installations de l'entrepreneur dans la région de la capitale nationale (RCN). Nous prévoyons proposer et utiliser de sous-traitants indépendants pour respecter cette exigence. Est-ce que ces sous-traitants peuvent

travailler à domicile ou dans leur propre bureau, ou est-ce qu'ils doivent travailler dans les installations de notre entreprise?

Réponse 4

Les ressources ne seront pas obligées de travailler dans les installation de l'entrepreneur.

Question 5

Il est indiqué au paragraphe (a) que «En déposant une soumission, le soumissionnaire atteste que, s'il obtient le contrat découlant de la demande de soumission, chaque individu proposé dans sa soumission sera disponible pour exécuter les travaux, tel qu'exigé par les représentants du Canada, au moment indiqué dans la demande de soumissions ou convenue avec ce dernier.»

Nous ne voyons pas de clause de remplacement selon laquelle un soumissionnaire peut remplacer de ressource si elles ne sont pas disponibles en raison de circonstances imprévues.

Pourriez-vous indiquer clairement si un soumissionnaire a le droit de remplacer des ressources après l'attribution d'un contrat?

Nous avons noter à la page 32, sous Service professionnels - Général, que:

« Toutes les ressources fournies par l'entrepreneur doivent satisfaire les qualifications décrites dans le contrat (notamment celles relatives à l'expérience, aux titres professionnels, aux études et aux aptitudes linguistiques) et doivent avoir les compétences nécessaires pour offrir les services requies selon les échéances précisées dans le contrat. Le remplacement d'une ressource doit être approuvé par le Canada au préalable. »

« Au préalable » semble sous-entendre que la ressource originale proposée doit être disponible et avoir débuté les travaux?

Veillez clarifier.

Réponse 5

Le remplacement de personnes précises au cours de l'exécution du contract devra être conforme aux Condition générales 2035, article 8.

Les ressources proposées initialement doivent être disponibles et commentcer à travailler à la suite de l'attribution du contrat.